



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/23
4 mars 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 avril 2006

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ONU DI DE L'ANNÉE 2006

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. L'ONUDI demande au Comité exécutif d'approuver la somme de 347 347 \$US au titre de son programme de travail pour l'année 2006, plus des coûts d'appui d'agence de 26 801 \$US.

2. Les activités proposées dans le programme de travail de l'ONUDI sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1: Programme de travail de l'ONUDI

Pays	Activité/Projet	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
SECTION A: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPORBATION GLOBALE			
A1. Préparation de projets:			
Côte d'Ivoire	Préparation du projet d'un plan de gestion de l'élimination finale	15 000	15 000
Iran	Préparation d'un projet de plan d'élimination dans le secteur des solvants	15 000	15 000
R.P.D. Corée	Préparation d'une proposition de projet cadre pour l'élimination finale d'un agent de transformation	30 000	30 000
Koweït	Préparation du projet d'un plan de gestion de l'élimination finale	25 000	25 000
Mexique	Préparation d'une proposition de projet pour un agent de transformation	30 000	30 000
Roumanie	Préparation d'un projet dans le secteur des halons	15 000	15 000
Sénégal	Préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale	15 000	15 000
Total partiel pour la préparation des projets :		145 000	145 000
A2. Renouvellement du projet de renforcement des institutions :			
ex République yougoslave de Macédoine	Renouvellement du projet de renforcement des institutions : phase V	132 347	132 347
Total partiel pour les projets de renforcement des institutions		132 347	132 347
SECTION B: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL			
B1. Préparation de projet:			
Iran	Préparation de la proposition de projet de l'usine des compresseurs de Padena (CFC)	20 000	
Total partiel pour la préparation de projet		20 000	
SECTION C: AUTRES ACTIVITÉS			
Kyrgyzstan	Assistance technique dans le secteur des halons	50 000	[1]
Total partiel pour les autres activités:		50 000	
Total partiel		347 347	
Coûts d'appui d'agences (7,5 pour cent pour la préparation de projets, le renforcement des institutions et les autres activités de plus de 250 000 \$US, et 9 pour cent pour les autres activités de moins de 250 000 \$US) :		26 801	
Total:		374 148	

[1] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/34

SECTION A: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE

A1: Préparation de projet

Préparation des plans de gestion de l'élimination finale (PGEF) dans trois pays

Description du projet

3. L'ONUDI a demandé le financement pour la préparation des plans de gestion de l'élimination finale (PGEF) en Côte d'Ivoire et au Sénégal (15 000 \$US pour chacun des pays), ainsi qu'au Koweït (25 000 \$US). L'activité de préparation en Côte d'Ivoire et au Sénégal sera menée conjointement avec le PNUE qui a demandé à cette réunion, des niveaux de financement similaires pour chacun des pays. Aucune autre agence n'est impliquée dans la préparation du projet du PGEF du Koweït.

Observations et recommandations du Secrétariat du Fonds

4. Les trois demandes sont conformes à la décision 45/54, et respectent les limites de financement qui y sont spécifiées. Le Secrétariat recommande l'approbation globale de toutes les propositions et aux niveaux de financement indiqués dans le Tableau 1, à condition que l'ONUDI soit priée de prendre en compte, lors de l'élaboration et plus tard, de la mise en œuvre des PGEF, la décision 47/10 e) concernant l'inclusion des systèmes d'autorisation ou de réglementation des importations pour le bromure de méthyle, le tétrachlorure de carbone, le 1,1,1-trichloroéthane et le CFC.

République islamique d'Iran: Préparation d'un plan d'élimination dans le secteur des solvants; 15 000 \$US

Description du projet

5. L'ONUDI a demandé la somme de 15 000 \$US en vue de la préparation d'un plan d'élimination sur le secteur des solvants en République islamique d'Iran.

Observations du Secrétariat du Fonds

6. L'ONUDI a reçu un total de 45 000 \$US pour la préparation du projet dans le secteur des solvants en Iran (33^e réunion : 20 000 \$US; 39^e réunion : 10 000 \$US; 42^e réunion : 15 000 \$US). En réponse à la demande de clarification du Secrétariat sur la nécessité de ressources supplémentaires, l'ONUDI a fait savoir que les deux premières approbations avaient servi à produire un plan sectoriel. Cependant, le plan sectoriel n'a pas pu aller plus loin en ce temps là (2004) en raison des questions non résolues concernant les données iraniennes. La dernière approbation de la 42^e réunion a été utilisée pour organiser la vérification des données de base et de la consommation d'Iran, dans le cadre des soumissions de ce pays au Comité chargé de l'application des décisions. L'ONUDI a ajouté que ce financement est totalement épuisé désormais, et qu'un petit financement est nécessaire en ce moment pour mettre à jour et finaliser le plan d'élimination dans le secteur des solvants.

7. Le Secrétariat prend note qu'à sa 35^e réunion, le Comité chargé de l'application des décisions avait décidé *entre autres*, de conclure à sa réunion suivante, son examen de la demande de l'Iran pour un changement de sa consommation de base de CTC et de TCA, sur la base de toutes les données disponibles en ce moment là.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

8. Le Secrétariat recommande l'approbation globale de la proposition au niveau de financement indiqué au Tableau 1, à condition que la consommation ciblée dans le projet en question soit conforme à toutes les décisions pertinentes des Parties concernant les données de consommation de l'Iran en ce qui concerne le CTC et le TCA, et respecte le règlement du Fonds.

République Populaire Démocratique de Corée: Préparation d'un projet cadre pour l'élimination finale d'un agent de transformation; 30 000 \$US

Description du projet

9. L'ONUDI a demandé un financement de 30 000 \$US pour préparer un projet cadre d'élimination finale dans le secteur des agents de transformation en République populaire démocratique de Corée.

Observations du Secrétariat du Fonds

10. Un plan d'élimination finale de CTC en République populaire démocratique de Corée avait été approuvé à la 41^e réunion du Comité exécutif. Étant donné qu'un certain nombre d'applications d'agents de transformation identifiées lors de la préparation du projet n'avaient pas été approuvées comme telles en ce temps là par les Parties, la décision 41/74 du Comité exécutif approuvant le plan sectoriel avait pris des dispositions pour le financement futur des applications d'agents de transformation actuellement inadmissibles, si de telles utilisations sont approuvées par les Parties. Conformément à cette décision, la quantité de CTC admissible au financement ne doit pas dépasser 146 tonnes PAO et le niveau de financement ne doit pas excéder 6,07 \$US/kg. Toutes les applications pertinentes d'agents de transformation identifiées dans le plan sectoriel avaient été approuvées par les Parties à leur 17^e réunion. Ce projet est nécessaire et urgent pour aider la République populaire démocratique de Corée à se maintenir dans la conformité.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

11. Le Secrétariat recommande l'approbation globale de la proposition au niveau de financement indiqué dans le Tableau 1, à condition que le projet en question soit conforme aux exigences de la décision 41/74.

Mexique: Préparation d'un projet dans le secteur des agents de transformation : 30 000 \$US**Description du projet**

12. L'ONUDI a demandé un financement de 30 000 \$US pour la préparation d'un projet dans le secteur des agents de transformation au Mexique

Observations du Secrétariat du Fonds

13. Le Secrétariat a voulu savoir s'il s'agit de la préparation d'un plan d'élimination totale de CTC, et a demandé des clarifications sur la nature de l'application de l'agent de transformation et sur la question de la consommation, notant que le Mexique n'a pas à ce jour, fourni des données sur la consommation de CTC utilisé comme agent de transformation. L'ONUDI a indiqué qu'à sa 36^e réunion, le Comité chargé de l'application des décisions devait examiner les informations supplémentaires fournies par le Mexique pour appuyer sa demande de changement de la consommation de base de CTC, suite à la découverte d'une consommation additionnelle par une entreprise isolée. L'application était utilisée pour la récupération du chlore dans les gaz résiduaire émis lors de la production de ce même chlore, application qui avait été approuvée par les Parties. L'ONUDI a fait savoir qu'elle attendait du Mexique la confirmation qu'aucune autre demande de fonds ne sera présentée pour l'élimination de CTC.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

14. Le Secrétariat recommande l'approbation globale de la proposition au niveau de financement indiqué dans le Tableau 1, à condition que le projet préparé couvre l'élimination totale des utilisations règlementées de CTC au Mexique.

Roumanie: Préparation d'un projet dans le secteur des halons; 15 000 \$US**Description du projet**

15. L'ONUDI a demandé un financement de 15 000 \$US pour la préparation d'un projet dans le secteur des halons en Roumanie

Observations et recommandation du Secrétariat du Fonds

16. En vertu de l'Article 7, la Roumanie a déclaré une consommation de 1,76 tonnes PAO en 2004. Sa consommation de base pour les halons est de 3,49 tonnes PAO. La Roumaine n'a encore reçu aucune assistance du Fonds pour ce secteur. L'approbation globale de ce projet est recommandée, au niveau de financement indiqué dans le Tableau 1.

A2: Renouvellement du projet de renforcement des institutions

ex République yougoslave de Macédoine (phase IV)	132 347 \$US
--	--------------

Description du projet

17. La description du renouvellement du projet de renforcement des institutions est présentée dans l'Annexe I au présent document.

Observations du Secrétariat du Fonds

18. Le niveau de financement du renouvellement du projet de renforcement des institutions a fait l'objet d'une entente entre le Secrétariat du Fonds et l'ONUDI.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

19. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la proposition susmentionnée, au niveau de financement indiqué dans le Tableau 1

20. Le Comité exécutif souhaiterait communiquer les observations ci-après au Gouvernement de l'ex République yougoslave de Macédoine, suite à l'approbation du renouvellement du projet de renforcement des institutions:

“Le Comité exécutif a examiné l'information accompagnant la demande de renouvellement du renforcement des institutions de l'ex République yougoslave de Macédoine et prend note avec reconnaissance que ce pays a communiqué les données de sa consommation au Secrétariat de l'ozone, consommation qui, à la fin de 2004, était moins de 2% de sa consommation de base de CFC. Les données montrent que le pays a éliminé également la consommation d'autres SAO. L'ex République yougoslave de Macédoine est par conséquent en bonne voie pour l'élimination totale de la consommation des SAO. Le Comité exécutif prend note également que l'ex République yougoslave de Macédoine a pris d'importantes mesures dans le cadre du projet de renforcement des institutions, qui lui ont permis de réaliser des progrès considérables dans l'élimination de la consommation des SAO, notamment : la mise en œuvre de la législation qui a permis l'introduction d'un certain nombre de dispositions légales relatives à l'importation et la l'exportation des SAO; la tenue d'ateliers de formation et d'activités de sensibilisation visant à encourager l'implication des intervenants dans l'élimination des SAO, avec la distribution des brochures, d'ouvrages et des pamphlets; la mise en œuvre d'un Plan de gestion de frigorigènes (PGF), d'un PGEF, et d'un système de surveillance pour la consommation des SAO. L'ex République yougoslave de Macédoine est un membre actif du Réseau régional de l'ozone pour la région Europe et Asie centrale et, dans ce cadre, elle prodigue des conseils aux pays voisins en ce qui concerne les questions du Protocole de Montréal. Le Comité exécutif soutient sans réserve les efforts menés par la Macédoine pour éliminer complètement la consommation des SAO. Le Comité exécutif espère donc qu'au cours des deux prochaines années, l'ex République yougoslave de Macédoine poursuivra la mise en œuvre de son programme de pays et des activités de son Plan national d'élimination avec un succès retentissant, réalisant ainsi son objectif d'élimination totale des CFC ».

SECTION B: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL

B1: Préparation du projet

République islamique d'Iran: Préparation du projet sur les compresseurs de Padena; 20 000\$US

Description du projet

21. L'ONUDI a demandé un financement de 20 000 \$US pour préparer un projet de reconversion à la production de compresseurs destinés à être utilisés avec des frigorigènes sans CFC, de l'usine de fabrication de compresseurs de Padena, important producteur de compresseur d'Iran,

Observations du Secrétariat du Fonds

22. Un Plan national d'élimination pour l'Iran a été approuvé en principe à la 41^e réunion au coût de 11 250 000 \$US. Lors de l'examen de ce Plan, le Secrétariat a demandé à l'Iran des clarifications sur ses intentions en ce qui concerne la reconversion de l'usine de Padena, étant donné qu'une proposition de projet provenant d'un donateur bilatéral avait été annoncée. Le Secrétariat a informé l'Iran par le biais de l'agence bilatérale qui a soumis le Plan national d'élimination (le Gouvernement allemand), qu'il ne serait pas possible d'approuver le financement d'un projet sur les compresseurs en dehors de ce Plan, ou après l'approbation dudit Plan. La proposition pour un projet sur les compresseurs a été par conséquent abandonnée ; les surcoûts d'exploitation du Plan national d'élimination ont fait l'objet d'une entente entre le Secrétariat et l'agence bilatérale, et le Plan approuvé en principe englobait toutes les autres utilisations restantes de CFC. Le Secrétariat ayant fourni ces explications à l'ONUDI, a demandé que la proposition soit retirée, étant donné qu'avec l'approbation du Plan national d'élimination, toute la consommation de CFC d'Iran était prise en compte; la proposition n'était dès lors plus admissible au financement .

23. L'Iran a reçu le financement pour la reconversion d'une fabrique de compresseurs d'une capacité de production supérieure à 1,8 millions de compresseurs par an, à travers les deux modalités de paiement prévues par le règlement du Fonds, à savoir : le financement direct pour les reconversions des entreprises de fabrication de compresseurs, et le paiement des surcoûts d'exploitation pour les compresseurs dans les projets de reconversion dans la fabrication en réfrigération domestique. La décision 26/36 fournit les lignes directrices pour le calcul des surcoûts d'exploitation des projets de conversion, pour les cas où le secteur a déjà été partiellement financé, afin que la capacité maximum reconvertie grâce aux ressources du Fonds corresponde à la capacité nationale de production des réfrigérateurs

24. À cet égard, le Secrétariat a également fait savoir à l'ONUDI qu'en raison du niveau important des financements déjà approuvés pour les compresseurs, l'application au sous-secteur iranien, de la méthodologie énoncée dans la décision 26/36, entraîne un facteur d'escompte d'environ 89% qui doit être appliqué à tout futur projet de reconversion de compresseurs. Pour offrir les mêmes perspectives, le Secrétariat estime que, conformément au règlement du Fonds, le projet de Padena n'est pas admissible au financement parce que toutes les utilisations de CFC ont été entièrement financées. Cependant, même si le projet de Padena était par ailleurs admissible,

si les surcoûts d'exploitation du projet tels que révisés par le Secrétariat se chiffraient par exemple à 1,5 millions \$US, la compensation nette après l'application de la décision 26/36 serait de 165 000 \$US, c'est-à-dire, 11% des surcoûts d'exploitation convenus. Le reliquat des surcoûts devra être pris en charge par l'entreprise

25. L'ONUDI a indiqué que, à la demande du Secrétariat, elle avait immédiatement informé le Gouvernement iranien de la question de l'admissibilité de la proposition. Cependant, elle a été informée par l'Administrateur du Bureau national de l'ozone d'Iran que le Gouvernement iranien n'est pas d'accord pour le retrait de la proposition et que la question doit être portée à l'attention du Comité exécutif. L'ONUDI a fait savoir que, par la suite, après avoir reçu du Secrétariat les informations supplémentaires contenues dans le paragraphe précédent, elle a attiré une fois de plus l'attention du Gouvernement iranien sur la question, mais que depuis ce temps, il n'y a eu aucune réponse. L'ONUDI souhaite que la question soit laissée en instance.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

26. Le Secrétariat du Fonds recommande que la proposition ne soit pas approuvée.

Annexe I

PROPOSITION DE PROJET DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

Ex République yougoslave de Macédoine: Renouvellement du renforcement des institutions

Résumé du projet et profil du pays	
Agence d'exécution	ONUDI
Montant initialement approuvé	
Phase I: octobre 1996	152 708 \$US
Phase II: mars 2000	101 950 \$US
Phase III: décembre 2001	101 950 \$US
Phase IV: avril 2004	132 347 \$US
Total	488 955 \$US
Montant demandé pour le renouvellement (Phase V) (\$US) :	132 347
Montant recommandé pour approbation (Phase V) (\$US)	132 347
Coûts d'appui à l'agence (\$US)	9 926
Coût total de la phase V du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral (\$US)	142 273
Quantité correspondante de CFC éliminée en vertu du renforcement des institutions Phase V au coût de 12,1 \$US/kg (tonnes PAO)	n/d
Date d'approbation du programme de pays	octobre 1996
Date d'approbation de la mise à jour du programme de pays (s'il y a lieu)	--
Consommation totale de SAO rapportée dans le programme de pays (1995) (tonnes PAO)	572
Consommation totale de SAO rapportée la plus récente (2004) (tonnes PAO)	13,53
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne 1995-1997)	519,7
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne 1995-1997)	22,1
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	12,2
Consommation la plus récente de substances réglementées (2003) (tonnes PAO) :	
	8,77
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)	0
b) Groupe II de l'annexe A (halons)	0
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)	0
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)	4,76
e) Groupe I de l'annexe C (HCFC)	0
f) Annexe E (bromure de méthyle)	
Montant approuvé pour les projets (en date de décembre 2004) (\$US)	4 809 800
Montant décaissé (en date d'octobre 2004) (\$US) :	4 461 076
SAO à éliminer (tonnes PAO)	517,3
SAO éliminées (en date de décembre 2004) (tonnes PAO)	484,5

1. Récapitulatif des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif:

		<u>\$US</u>
a)	Préparation du programme de pays	81 480
b)	Préparation du projet	115 504
c)	Formation	106 121
d)	Assistance technique (y compris le renforcement des institutions)	772 430
e)	Démonstration	292 253
f)	Projets d'investissement	3 442 012
	Total	4 809 800

Rapport périodique

2. Le programme des activités liées au Protocole de Montréal fait partie de l'engagement de la Macédoine pour l'élimination de la consommation des SAO de manière contrôlée et rentable. Le Bureau national de l'ozone fait partie du Ministère de l'environnement et de la planification physique (Ministry of Environment and Physical Planning) et est le point focal pour les activités du Protocole de Montréal. En collaboration avec les responsables ministériels pertinents, le Bureau national de l'ozone coordonne la mise en œuvre des objectifs du projet. La stratégie est basée sur le contrôle des émissions des substances dangereuses, la récupération et le recyclage de CFC, et sur la surveillance des importations et des exportations des SAO dans le cadre des quotas établis pour les utilisateurs potentiels. La mise en application des mesures de réglementation légales, les campagnes de sensibilisation du public et les activités de formation à travers le PGEF et le projet de démonstration sur le remplacement des Refroidisseurs centrifuges à base de CFC, constituent les principales composantes du Plan d'action. La mise en œuvre des activités du Protocole de Montréal dans l'ex République yougoslave de Macédoine se poursuit avec beaucoup de succès. En fait, le pays est loin en avance par rapport aux exigences du Protocole, avec l'élimination de plus de 95% de sa consommation totale des SAO. Un accent particulier a été mis sur les mesures réglementaires en général et sur les services légaux fournis par le Bureau national de l'ozone au secteur industriel.

3. Bureau national de l'ozone de Macédoine a mis en œuvre les activités requises dans le cadre du projet de renforcement des institutions, le PGEF et le projet de démonstration sur les refroidisseurs. Le PGEF vise l'élimination totale de CFC à travers l'amélioration de la réglementation actuelle, la formation des techniciens d'entretien, l'introduction d'un système durable d'éducation dans les écoles de formation, la formation des agents des douanes et un programme de récupération et de recyclage efficace. Le projet de démonstration sur les refroidisseurs portera aussi sur la sélection technique des options de remplacement les plus appropriées, et sur l'élaboration des protocoles de surveillance et d'évaluation, la réduction de la consommation des SAO et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Dans le secteur du bromure de méthyle, l'objectif de consommation zéro a été réalisé. Le projet de PGEF a permis de récupérer et de recycler un volume total de 7,101kg de CFC en 2004. Des activités de sensibilisation ont été menées à travers de la télévision, la radio, les journaux, par le biais des médias imprimés et autres. La Macédoine était en conformité avec les exigences du Protocole de Montréal relative à la communication des données. Elle a également ratifié tous les amendements au Protocole.

Plan d'action

4. Le Bureau national de l'Ozone est considéré comme le noyau de la structure de gestion des SAO et a été établi comme organe spécialisé pour assurer l'exécution et le suivi de la stratégie d'élimination des SAO, comme le stipule le Plan d'action du programme de pays. Le contact régulier entre le Bureau national et les haut décideurs est assuré à travers un certain nombre d'activités, notamment : la collaboration avec la division et l'inspection des services juridiques pour les questions de permis relatifs aux SAO, la soumission des propositions de règlements au Gouvernement et au Parlement à travers le Ministère de l'environnement, et les rapports sur les activités annuelles du Bureau national de l'ozone qui sont incorporés dans les rapports annuels du Ministère préparés à l'intention du Gouvernement. Le Bureau national est responsable de la surveillance des données de la consommation des SAO, y compris les importations et les exportations de chaque entreprise. Alors que les permis d'importation des SAO et des équipements utilisant les SAO constituent aujourd'hui une mesure de réglementation importante pour le contrôle de la consommation des SAO, on envisage dans une prochaine étape, l'interdiction de l'importation des SAO et des équipements utilisant cette substance. Le PGEF a pour objectif l'amélioration des pratiques de maintenance et d'entretien, et plus tard, une réduction des émissions de CFC dans l'atmosphère. En outre, le Bureau national de l'ozone vise l'amélioration de l'éducation de la population du pays sur cette question, à travers un certain nombre d'activités de sensibilisation du public.



UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION

48th Executive Committee of the
Multilateral Fund for the Implementation
of the Montreal Protocol

UNIDO 2006 Work Programme
(1 March 2006)

UNIDO

2006 WORK PROGRAMME (1 March 2006)

Introduction

This Work Programme for the year 2006 has been prepared based on ongoing and foreseen activities and following government requests. The Work Programme will support the implementation of UNIDO's three-year Rolling Business Plan 2005-2007.

Priority was given to Article 5 countries needing immediate assistance to achieve their consumption and production reduction obligations. Inter alia, UNIDO has included project preparation activities for Iraq, whereby it should be noted that this is subject to ratification, whereas 2007 and 2008 figures are indicative since baseline and actual consumption are unknown. As per Decision 46/20 preparation activities for a TPMP have been included in the 2006 Business Plan.

Regarding Zimbabwe, the funds of US\$ 16,125 (including 7.5 % Agency Support Costs) for project preparation in the methyl bromide sector should originate in the context of projects with balances from PRP funds earlier approved for UNDP.

The Business Plan is meant to provide an indication on where the UNIDO programme is moving in 2006, and to establish a financial resource estimate for implementing such a programme.

The document comprises the following sections:

Section 1,

gives in a tabulated form by project types and country a consolidated list of activities foreseen in the sectors solvents (CTC and TCA), refrigeration/foam (CFC), halons, and institutional strengthening.

Requested funding for institutional strengthening activities amounts to US\$ 238,273, for technical assistance US\$ 265,742, whereas funding for project preparation amounts to US\$ 349,375, including agency support costs; Total funding required: US\$ 853,390 including A.S.C.

In accordance with Executive Committee decisions 46/35, a request for core unit funding of US\$ 1.751,000 for 2007 has been included, which will be requested at the 50th Executive Committee Meeting.

Section 2

provides the corresponding project concepts indicating details, such as project title, duration and summary of the concept.

All those activities are country-specific ones and the funds envisaged will be utilized to serve the distinct purpose they are to be approved for.

UNIDO

2006 Work Programme
(1 March 2006)

Section 1

Consolidated table giving project preparation
and non-investment projects in all countries
and sectors

Item	Country	Title of Project	Substance	Type	Project Value (w/o A.S.C.) in US\$	A.S.C in US\$	Requested Amount (incl. A.S.C.) in US\$	A.S.C %	Duration in months	Submission to ExCom meeting
Technical assistance and training projects										
1	Kuwait	Technical assistance in the Halon sector	HAL	TAS	64.900	5.841	70.741	9	36	50
1	Kyrgyzstan	Technical assistance in the Halon sector	HAL	TAS	50.000	4.500	54.500	9	36	48
1	Morocco	Technical assistance in the Halon sector	HAL	TAS	64.900	5.841	70.741	9	36	50
1	Romania	Technical assistance in the Halon sector	HAL	TAS	64.000	5.760	69.760	9	36	50
4		Subtotal			243.800	21.942	265.742			
Project Preparation										
1	Côte d'Ivoire	Preparation of a TPMP	CFC	PRP	15.000	1.125	16.125	7,50	12	48
1	Iran	Preparation of Padena compressor project	CFC	PRP	20.000	1.500	21.500	7,50	12	48
1	Iran	Preparation of a phase-out plan in the solvent sector	CTC/ TCA	PRP	15.000	1.125	16.125	7,50	12	48
1	Iraq	Preparation of ODS phase-out plan	SEV	PRP	100.000	7.500	107.500	7,50	12	49-50
1	Korea DPR	Preparation of a process agents terminal umbrella project	CTC	PRP	30.000	2.250	32.250	7,50	12	48
1	Kuwait	Preparation of a TPMP	CFC	PRP	25.000	1.875	26.875	7,50	12	48
1	Mexico	Preparation of a process agents project	CTC	PRP	30.000	2.250	32.250	7,50	12	48
1	Romania	Project preparation in the halon sector	HAL	PRP	15.000	1.125	16.125	7,50	12	48
1	Saudi Arabia	Preparation of a TPMP	CFC	PRP	60.000	4.500	64.500	7,50	12	49
1	Senegal	Preparation of a TPMP	CFC	PRP	15.000	1.125	16.125	7,50	12	48
10		Subtotal			325.000	24.375	349.375			
Institutional Strengthening										
1	TFYR of Macedonia	Renewal of institutional strengthening support, Phase V	SEV	INS	132.347	9.926	142.273	7,50	24	48
1	Qatar	Renewal of institutional strengthening support, Phase III	SEV	INS	88.073	6.606	96.000	7,50	24	49
2		Subtotal			220.420	16.532	238.273			
16		TOTAL			789.220	62.849	853.390			
1	Core Unit cost for 2007 (according Decision 46/35)						1.751.000			50
	GRAND TOTAL						2.604.390			